

Manager de domaines viticoles (MS)

RNCP19182 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	211p
Formacode(s)	21052, 21053
Code(s) ROME	A1301, A1303, A1405, M1402, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2023

Certificateur(s)

EC NAT SUP BORDEAUX SCIENCES AGRO · SIRET : 19330203100011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
GROUPE KEDGE BUSINESS SCHOOL	51400512300062	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier visé par la certification « Manager de Domaines Viticoles (MS) » est orienté vers le management d'entreprise de la filière viti-vinicole. Les managers de domaines viticoles ou d'entreprises du secteur vitivinicole sont des femmes et des hommes polyvalents, proches des problématiques de production et capables d'appréhender parfaitement l'entreprise dans son environnement juridique, fiscal, réglementaire et social en disposant d'une culture générale sur la vie des entreprises.

Selon la taille de l'entreprise, les fonctions assurées par ces managers peuvent prendre plusieurs appellations :

Dans les très petites entreprises (TPE), le manager devra assurer la direction générale, qui requiert polyvalence et aptitude au management des ressources humaines.

Dans ce cadre, les fonctions occupées à l'issue de la formation sont : Chef d'exploitation viticole, Gérant d'une entreprise de conseil en gestion d'exploitation viticole (activité libérale)

Dans des entreprises de plus grande taille (PME, Grand groupe, Coopérative viticole, Chambre d'agriculture, Société de négoce, ...) le manager pourra soit assurer :

- ? Des fonctions transversales de direction générale en s'appuyant sur une équipe de cadre. Dans ce cadre, les fonctions occupées à l'issue de la formation sont : Directeur de domaine viticole (salarié), Directeur de cave coopérative, Direction générale de négoce de vin

- ? Des fonctions de cadre dirigeant plus spécialisés (Technique, Commercial, Administratif et Financier, ...). Il devra, dans ce cas, être capable de valoriser les compétences acquises en gestion dans ce domaine précis, démontrer une aptitude à l'encadrement en direction de ses collaborateurs (agents de maîtrise, ouvriers qualifiés) et assurer la communication avec la direction.

Dans ce cadre, les fonctions occupées à l'issue de la formation sont : Cadre de direction de domaine viticole (technique, financière, commerciale), Régisseur, Cadre de direction de cave coopérative (technique, financière, commerciale), Directeur technique, financier, commercial dans des activités de

négoce de vin, Conseiller en gestion d'exploitation viticole

Dans une TPE/PE, le manager exercera à la fois l'activité de direction générale (pilotage stratégique) et de manager d'unité, il devra en effet combiner la dimension stratégique et la dimension opérationnelle des différents domaines d'activité de l'entreprise.

Dans les PME, Grand groupe, les activités peuvent être plus spécialisées : le manager exercera alors davantage des activités de manager d'unité.

Le titulaire de la certification intervient dans trois grands domaines :

- ? La conduite globale (ou management stratégique) d'une entreprise viti-vinicole avec toutes les étapes dites transversales (stratégie, juridique, fiscale, sociale, ...)
- ? La gestion (ou management opérationnel) d'une entreprise viti-vinicole
- ? L'expertise et le conseil en management d'une entreprise vitivinicole

Les grandes activités exercées par le titulaire de la certification sur le plan du management stratégique, opérationnel et de l'expertise nécessitent de sa part la maîtrise du processus allant du diagnostic de la situation à la prise de décision en fixant ou en tenant compte d'objectifs. Les étapes de ce processus sont menées le plus souvent de la manière suivante :

Il (elle) conçoit et met en œuvre les différentes séquences d'un processus de décision, pour l'ensemble de l'entreprise ou dans un de ses domaines de gestion.

- ? Il (elle) élabore un diagnostic
- ? Il (elle) définit des orientations suite au diagnostic
- ? Il (elle) propose des solutions (techniques, économique, commerciales, juridiques, fiscales, de gestion des ressources humaines) et définit la faisabilité et la rentabilité des orientations envisagées
- ? Il (elle) met en œuvre ces solutions et planifie les étapes de réalisation
- ? Il (elle) contrôle et évalue leur réalisation
- ? Il (elle) communique sur les résultats, évolutions et enjeux à des partenaires ou en interne
- ? Il (elle) organise le fonctionnement d'un service ou d'une structure (pilotage)

En fonction du domaine d'intervention, les activités décrites prendront plus ou moins d'importance.

Dans le détail et de façon non exhaustive, les principales activités identifiables selon le domaine d'intervention concerné sont les suivantes :

Pour le Management stratégique d'une entreprise viti-vinicole

Cet intitulé définit à lui seul l'activité centrée sur le pilotage stratégique de l'entreprise. Pour accomplir son rôle de décideur, le manager d'entreprise viti-vinicole doit réaliser un diagnostic stratégique de son entreprise, le traduire en projet et en business plan et le mettre en œuvre. Il doit en outre coordonner les différentes unités de son entreprise et exercer une fonction de manager général pour mettre en œuvre la stratégie qu'il a élaborée en s'appuyant sur la réglementation juridique, fiscale, sociale liée au secteur de la vigne et du vin. Il doit en outre avoir une bonne connaissance de la filière.

Pour le Management opérationnel d'une entreprise viti-vinicole

Dans les entreprises viticoles, on rencontre plusieurs unités, ce qui conduit à un management spécifique. Le manager devra être capable à la fois de piloter le(s) différentes unités qui peuvent composer une entreprise viti-vinicole en lien avec les objectifs fixés mais également d'orienter leur(s) organisation(s) et leur(s) fonctionnement(s).

Les unités rencontrées dans une entreprise viti-vinicoles sont les suivantes :

- ? l'unité de production (conduite du vignoble, récolte)
- ? l'unité de transformation et conditionnement (vinification, élevage, conditionnement des vins)
- ? l'unité de commercialisation
- ? l'unité administrative et financière
- ? Il devra également assurer le management des ressources humaines de l'unité ou de l'entreprise.

Pour l'expertise et le conseil en management d'une entreprise viti-vinicole

Cet intitulé concerne les activités qui participent à l'amélioration continue du pilotage de l'entreprise. En s'appuyant sur sa maîtrise du management stratégique et opérationnel, le manager sera amené à contrôler et évaluer les actions mises en œuvre afin de mesurer les écarts entre les résultats obtenus et la définition des objectifs. Il devra coordonner et communiquer sur les actions correctives à mettre en œuvre.

Ces activités pourront être exercées dans des entreprises de service. Dans ce cas, l'activité d'expertise –conseil pourra s'exercer sur une dimension stratégique comme sur un domaine d'activité spécifique de l'entreprise conseillée. Elle pourra inclure une dimension managériale. Cette activité peut être réalisée comme activité libérale ou comme

salarié d'une entreprise de service.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour manager la stratégie d'une entreprise viti-viticole, le certifié doit être capable, en s'appuyant sur une bonne compréhension des processus techniques, économiques et financiers, une bonne connaissance des réglementations juridiques, fiscales, sociales et une maîtrise de l'anglais (vocabulaire spécifique du milieu de la vigne et du vin, de :

- ? Participer à la réalisation et utiliser un diagnostic stratégique
 - ? Raisonner les priorités en terme stratégique
 - ? Elaborer ou préconiser les axes stratégiques de l'entreprise : choix des actions (technique, économique et financière, sociale, ...), montage juridique et fiscal
 - ? Conduire une analyse prévisionnelle (business plan)
 - ? Coordonner l'application et le contrôle sur le moyen terme des objectifs choisis
- en utilisant les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles

- ? L'animation et la coordination du travail d'équipe
- ? La communication des prises de décisions

Pour manager le fonctionnement opérationnel des unités techniques d'une entreprise viti-vinicole, le titulaire doit être capable, en s'appuyant sur ses connaissances du matériel végétal, des bases agronomiques et physiologiques de la plante, des processus de conduite du vignoble, des équipements nécessaires à cette conduite, de la connaissance des réglementations environnementales, juridiques et sociales ainsi que des démarches de management qualité rattachées à cette conduite, de la connaissance des processus de vinification, d'élevage et de conditionnement des vins et de la connaissance des réglementations juridiques et sociales ainsi que des démarches de management qualité rattachées à ces processus, de :

- ? Analyser les interactions sol/climat/plante
- ? Raisonner la conduite et la production d'un vignoble
- ? Raisonner les traitements phytosanitaires et l'entretien des sols
- ? Raisonner l'installation d'une parcelle de vigne
- ? Réaliser une expertise technique viticole à l'échelle de la parcelle et de la propriété
- ? Raisonner l'élaboration d'un vin de qualité en fonction de la qualité de la matière première et des objectifs commerciaux de l'entreprise en tenant compte :
 - de la gestion des ressources humaines
 - de la gestion du matériel
 - des contraintes environnementales des contraintes réglementaires
- ? Analyser et interpréter les qualités chimiques et sensorielles des vins
- ? Raisonner le traitement des effluents vinicoles
- ? Réaliser une expertise technique œnologique à l'échelle de la parcelle et de la propriété en lien avec les objectifs commerciaux.

en utilisant les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles

- ? L'animation et la coordination du travail d'équipe
- ? La communication des prises de décisions
- ? L'encadrement des équipes de cadre et/ou agents de maîtrise, ouvriers qualifiés

Pour manager le fonctionnement opérationnel de l'unité commerciale d'une entreprise viti-vinicole sous l'angle économique, le certifié doit être capable, en s'appuyant sur ses connaissances en comptabilité générale et comptabilité analytique et des Connaissances des réglementations juridiques et fiscales rattachées, de :

- ? Raisonner sa politique de prix en adéquation avec les critères techniques, économiques, qualitatifs et commerciaux
- ? Mener une analyse marketing et commerciale
- ? Tenir une comptabilité analytique
- ? Calculer et analyser ses coûts
- ? Mesurer sa performance économique et commerciale

en utilisant les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles

- ? L'animation et la coordination du travail d'équipe
- ? La communication des prises de décisions
- ? L'encadrement des équipes de cadre et/ou agents de maîtrise et employés administratifs

Pour manager le fonctionnement opérationnel de l'unité administrative et financière d'une entreprise viti-vinicole, le

certifié doit être capable, en s'appuyant sur ses connaissances en comptabilité générale et analyse financière et de la connaissance des réglementations juridiques et fiscales rattachées, de :

- ? Animer et coordonner les différentes ressources humaines de l'entreprise
- ? Gérer les ressources humaines (embauche, rémunération, ...)
- ? Conduire et analyser un diagnostic financier en utilisant les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles
- ? L'animation et la coordination du travail d'équipe
- ? La communication des prises de décisions
- ? L'encadrement des équipes de cadre et/ou agents de maîtrise et employés administratifs

Pour expertiser et le conseiller en management une entreprise viti-vinicole, le certifié doit être capable, en s'appuyant sur une bonne compréhension des processus techniques, économiques et financiers, la connaissance des réglementations juridiques, fiscales, sociales, la maîtrise de l'anglais ainsi que la maîtrise du management stratégique et opérationnel, de :

- ? Mettre en œuvre l'amélioration continue du pilotage de l'entreprise en contrôlant et évaluant les actions mises en œuvre afin de mesurer les écarts entre les résultats obtenus et la définition des objectifs.
- ? Mener un diagnostic sur une problématique stratégique des entreprises viti-vinicoles en vue d'une expertise
- ? Mener un diagnostic sur le fonctionnement de plusieurs unités de l'entreprise (technique, économique et financier, commerciale, ...) en vue d'une expertise
- ? Animer et coordonner la mise en place des actions choisies, suite à la réalisation du diagnostic. en utilisant les moyens suivants, nécessaires à la réalisation de ces compétences, professionnelles
- ? L'animation et la coordination du travail d'équipe
- ? La communication le diagnostic et les préconisations

Blocs de compétences

RNCP19182BC01 — Management stratégique d'une entreprise viti-vinicole

LISTE DE COMPÉTENCES

Il permettra au titulaire de la certification

d'acquérir la compétence suivante : Savoir utiliser

et comprendre un diagnostic stratégique, être capable de raisonner les priorités en terme stratégique et mener un projet stratégique : choix des actions (technique, économique et financière, sociale, ...), montage juridique et fiscal. Il permettra également d'être capable de conduire une analyse prévisionnelle (business plan) et de coordonner l'application et le contrôle sur le moyen terme des objectifs choisis en sachant utiliser des outils de prévisions : Tableur, Logiciel de prévision.

Il sera évalué au travers la réalisation de l'audit prévision décrit plus haut. Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20.

RNCP19182BC02 — Management opérationnel des unités techniques d'une entreprise de la filière vigne et vin

LISTE DE COMPÉTENCES

Il permettra au titulaire de la certification

d'acquérir les compétences suivantes : être capable de raisonner l'ensemble des opérations techniques allant de la plantation à la production de raisin, de la transformation au conditionnement du vin.

Il permettra également d'être capable de réaliser une expertise technique tant viticole qu'œnologique à l'échelle de la parcelle et de la propriété en lien avec les objectifs commerciaux.

Il sera évalué au travers la réalisation de l'audit technique décrit plus haut. Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20

RNCP19182BC03 — Management opérationnel de l'unité commerciale d'une entreprise viti-vinicole sous l'angle économique

LISTE DE COMPÉTENCES

Il permettra au titulaire de la certification

d'acquérir les compétences suivantes : être capable de raisonner la politique de prix d'un domaine viticole en adéquation avec les critères techniques et économiques et

être capable de mener une analyse marketing en sachant utiliser des outils de comptabilité analytique et d'évaluation stratégique : matrice SWOT.

Il sera évalué au travers la réalisation d'un audit technico-économique (décrit plus haut). Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20

RNCP19182BC04 — Management opérationnel de l'unité administrative et financière d'une entreprise viti-vinicole

LISTE DE COMPÉTENCES

Il permettra au titulaire de la certification

d'acquérir la compétence suivante : être capable de conduire et d'analyser

un audit financier en utilisant des outils d'analyse financière.

Il sera évalué au travers la réalisation de l'audit financier (décrit plus haut). Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20

RNCP19182BC05 — Expertise et conseil en management d'une entité de la filière viticole

LISTE DE COMPÉTENCES

Il permettra au titulaire de la certification d'acquérir les compétences suivantes : être capable de mener un diagnostic sur une problématique stratégique des entreprises viti-vinicoles. Pour ce faire, il devra mener un diagnostic sur le fonctionnement de plusieurs unités de l'entreprise (technique, économique et financier, commerciale, ...). Il permettra également au stagiaire d'être capable d'animer et coordonner la mise en place des actions choisies, suite à la réalisation du diagnostic. Ce bloc s'effectuera en entreprise lors d'un période de stage.

Il sera évalué au travers la réalisation d'un mémoire écrit et de sa soutenance orale devant un jury. Le bloc sera validé par l'obtention d'une note minimale de 10/20

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- - Très Petite Entreprise / Petite Entreprise / Petite et Moyenne Entreprise du secteur de la production viti-vinicole.
- - Secteur coopératif viti-vinicole
- - Petite et Moyenne Entreprise ou Grand Groupe du secteur du négoce ou de la distribution de vin
- - Organisme parapublic ou Entreprise privée du secteur du conseil, développement de la filière viti-vinicole

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- -Chef d'exploitation viticole
- -Directeur de domaine viticole (salarié), de cave coopérative
- -Direction générale de négoce de vin
- -Cadre de direction de domaine viticole (technique, commercial, administratif et financier)
- -Régisseur
- -Cadre de direction de cave coopérative
- -Direction technique, financière, commerciale dans des activités de négoce de vin
- -Conseil en gestion d'exploitation viticole (activité libérale ou salariée)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le CES Manager de domaines viticoles permet l'obtention du Certificat Certiphyto décideur et de la Capacité Professionnelle Agricole

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 707 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	102 745
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	80 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

- Responsable pédagogique de la formation
- 2 enseignants chercheurs de l'école
- 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles
- Le maître de stage

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- Responsable pédagogique de la formation
- 2 enseignants chercheurs de l'école
- 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles
- Le maître d'apprentissage

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Responsable pédagogique de la formation
- 2 enseignants chercheurs de l'école
- 3 professionnels de la gestion des domaines viticoles dont au minimum un employeur et un salarié au minimum

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 560 €
Selon la branche	7 000 € – 8 696 €
Prise en charge	Branches concernées
8 560 €	Valeur par défaut · 197 branches
8 696 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNE de l'agriculture, CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNEFP Commerce succursaliste de la Chaussure, CPNEFP Commerce à distance
8 600 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
8 000 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP15962

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38120

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.agro-bordeaux.fr/fiche-pedagogique/mastere-specialise-manager-de-domaines-viticoles/formco@agro-bordeaux.fr>

<http://www.agro-bordeaux.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19182/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	17
Taux d'achèvement	155 %
Période	05/2022 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	25
Montant total engagé	112 332 €
Coût moyen par dossier	4 493 €

Durée moyenne	727 h
Période	07/2020 – 11/2023
France compétences	45 %
France Travail	40 %
Régions	14 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.